

Justificatif généré le 03/08/2022

Support de parution :



Date de parution :

03/08/2022

Département :

(75) Paris

URL de l'annonce :

[www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20220000003648\\_2022-07-19](http://www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20220000003648_2022-07-19)

N° d'annonce :

7501JAL20220000003648\_2022-07-19

Kimia Café

Société par actions simplifiée

17 rue Julien Lacroix, 75020 Paris

R.C.S. : Paris 880 660 485

Activité : Restauration sur place et à emporter, épicerie de vente sans emballage, activités et ateliers pour enfants et adultes, événement et location d'espace

### Tribunal de commerce de Paris

Jugement d'ouverture – Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire

Jugement en date du 19 juillet 2022

**Greffé du Tribunal de Commerce de Paris.** Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 juin 2022 désignant : administrateur SCP Cbf associés en la personne de M<sup>e</sup> Lou Flécharde 4 place de Wagram 75017 Paris,, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selafa Mja en la personne de M<sup>e</sup> Valérie Leloup-Thomas 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.